



# Communiqué

Strasbourg,  
le 22 avril 2020

## **Coronavirus Covid 19 : des points d'accueil éphémères pour les femmes victimes de violences conjugales ouvrent dans les centres commerciaux du Grand Est**

Les premiers espaces d'accueil et d'accompagnement éphémères ouvrent progressivement à partir du 22 avril dans les départements du Grand-Est (Carrefour l'Escapade dans l'Aube, Carrefour Croix-Dampierre dans la Marne et Carrefour Géric en Moselle). Les projets sont en cours de déploiement dans les autres départements.

Ces espaces, au sein des centres commerciaux, permettront aux femmes victimes de violences intrafamiliales d'être reçues par des associations spécialisées telles que Solidarité femmes ou le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). Les associations assureront des permanences afin d'écouter, orienter ou accompagner dans leur mise à l'abri les femmes victimes de violences.

Ces nouveaux points d'accueil s'inscrivent dans la politique de l'État visant à renforcer les lieux dans lesquels les femmes pourront être accueillies dans le contexte de confinement.

Ce dispositif créé par la Secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes a été décliné dans la région par la préfète de la région Grand Est et les préfets de département concernés.

Il s'ajoute au plan de lutte contre les violences déployé depuis le début de la crise sanitaire :

- maintien de l'activité d'accueil et de suivi téléphonique de toutes les associations spécialisées dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes,
- mise en place d'un système d'alerte pour les femmes victimes de violences conjugales dans toutes les pharmacies de la région pendant la période de confinement,
- financement de nuitées d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales, ou pour les conjoints violents ayant fait l'objet d'une mesure d'éviction, afin de les tenir éloignés du domicile conjugal,
- large diffusion des numéros utiles pour les femmes victimes de violences : violences femmes info au 3919, 114 pour les SMS, Police secours au 17 ou au 112, et le portail de signalement en ligne des violences [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67

Facebook : @PrefetGrandEstBasRhin

- ouverture d'une plateforme d'écoute téléphonique « Ne frappez plus » (08 019 019 11) au profit des auteurs de violence pour éviter le passage à l'acte ou la récurrence.

La liste, par département, des associations chargées de l'accompagnement des femmes victimes de violences est disponible sur le site de la préfecture du Grand-Est : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/Region-et-institutions/L-action-de-l-etat/Egalite-femmes-hommes/Coronavirus-Lutte-contre-les-violences-intrafamiliales>

#### **Contact presse**

Bruno Iossif

Tél. : 07 72 34 91 14

Mail : [bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr](mailto:bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr)

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67

Facebook : @PrefetGrandEstBasRhin